

M. MARCEL MARCAILLOU SUCCEDE A M. PLAGNOL A LA PRESIDENCE DU Y. C. DES SABLETTES

Le Y.C. des Sablettes ne pouvait attendre le plein temps des vacances et aussi l'ouverture à Saint-Elme du yachting à voile, sans tenir une assemblée générale et annuelle du club. L'année surtout dans les catégories d'« Optimist » et de « Yole O.K. ».

Le principal but de cette séance était le remaniement du bureau, suite à la démission du président actif sortant, M. Jean-René Plagnol.

D'autres questions importantes et plus particulièrement celle de l'Ecole de voile sur « Optimist ».

Tout ceci a été discuté au cours de cette assemblée qui s'est tenue au siège du Y.C.S., tout dernièrement.

La séance était présidée par M. Marcaillou, en présence de M. Jean Passaglia, adjoint aux sports, président de l'O.M.S. et vice-président d'honneur du club.

Etaient présents : MM. Daniel Dahon, Marcel Marcaillou, Pierre Garcia et Mlle Lucile Dahon, Mlle Gisèle Barbier.

Etaient représentés : MM. Jean Campanella, Arthur Paecht et Michel Balanca.

Absents : MM. Jean-René Plagnol, Dominique Ferrigno, Bernard Campanella et Roger Silvestre.

LE NOUVEAU BUREAU

Président : M. Marcel Marcaillou.
Secrétaire : M. Pierre Garcia.
Trésorier : Mlle Gisèle Barbier.
Commissaire aux courses : Daniel Dahon.

Au cours d'une longue séance de travail, il fut décidé que des stages d'initiation auraient lieu en juillet et août, tandis que les dates des organisations du club devaient être arrêtées.

ECOLE DE VOILE SUR « OPTIMIST » EN JUILLET ET AOUT 1973

- Stage d'initiation de deux



semaines. Deux séances par jour : de 10 heures à 12 heures et de 12 heures à 14 heures ; six jours par semaine sous la conduite de deux moniteurs.

- Perfectionnement de 14 heures à 17 heures ; six jours par semaines par roulement, sous la conduite d'un moniteur.

- Moniteurs : juillet : Linck et Bender ; août : Mlle Duveauchelle et Huart.

Une réunion avec les moniteurs de juillet aura lieu le samedi 30 juin à 18 h 30, à la Brasserie de la Jetée.

RESPONSABLE DU MATERIEL

Un responsable rémunéré par le club, assurant le suivi et le petit

entretien du matériel sera recherché pour les après-midi des mois d'août et septembre.

UTILISATION DES BATEAUX DU CLUB

Les « Optimist » ne peuvent sortir que dans le cadre de l'école de voile.

La « Yole » ne doit être confiée qu'à des barreaux expérimentés.

Les deux « 420 » achetés par la mairie et remis au club seront réservés à la compétition. Les trois équipages retenus, et dont la liste n'est pas définitive, utiliseront les

« 420 » par roulement et en auront la responsabilité.

D'autres jeunes membres du club pourront utiliser ces « 420 » à condition qu'une personne des trois équipages soit à bord et prenne la responsabilité de la sortie d'entraînement.

Une « Caravelle » permettra l'initiation à la voile des adultes du club.

Le « Mousse » et le « Vaurien » seront remis en état et échangés contre un « 420 » neuf.

UTILISATION DES « OPTIMIST » PAR LE C.E.S. DES SABLETTES

La question sera revue à la rentrée scolaire en fonction du C.A.S. nautisme qui doit être créé.

- Régates organisées par le club en juillet et août : pas de régates du sucre au club, cette année, car elles se dérouleront sur les plans d'eau intérieurs ; 14 août, Grand Prix de la ville de La Seyne pour la série « Optimist » ; 15 août : course des Deux Frères, inter série dériveurs, classement au temps compensé.

AMENAGEMENT DU CLUB

Une entrevue sera demandée aux Pont et Chaussées.

RECOMPENSES

L'O.M.S. récompensera, ce soir, jeudi 28 juin à 18 h 15, salle des fêtes de l'hôtel de ville :

Daniel Dahon, champion de France 1972 sur « Yole O.K. », membre de l'équipe de France 1972.

Corinne Barbier, Ve de la Coupe nationale 1972 sur « Optimist ».

Marcel Marcaillou, dirigeant...
Desiré BAUME.

NOTRE PHOTO :

Quelques jeunes barreaux d'« Optimist » au large de Saint-Elme.

(Photo M. PUTTI).